

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 8 OCTOBRE 2019**

Président : B. JACQUEMARD

Secrétaire de séance : R. PESCHEUX

Etaients présents : B. JACQUEMARD, P. BOULET, M. GIRARD, E. HUOT-MARCHAND, B. LLORET, A. MAZINGUE-DESAILLY, R. PESCHEUX, A. PINCHEMAILLE, E. WERFELI.

Absents excusés :

M. BOULAY pouvoir à M. GIRARD

E. GUYOT pouvoir à E. WERFELI

J. VILLALON pouvoir à B. JACQUEMARD

E. MIGNON, C. MONIS-ARRAIOL, B. VIOLETTE

La séance est ouverte à 20 H 35.

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

APPROUVE le Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Gometz la Ville,

APPROUVE l'avenant n° 1 qui correspond à une augmentation de 16 738,72 € TTC du montant initial des travaux du marché de rénovation de toiture et remise en état de la salle d'activité du groupe scolaire Ingénieur Jean Bertin lot n° 2.

QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 H 05.

Le Maire,
Bernard JACQUEMARD

